



Syndicat des Eaux et de
l'Assainissement
Alsace-Moselle

Ville de SESSENHEIM

(Arrêté ministériel du 26-12-1958 Modifié)

NOTE D'INFORMATION

Objet : PÉRIMÈTRE EAU, ARGILE ET MODER
Commune de SESSENHEIM, rue de la Paix
Renouvellement du réseau d'eau potable et reprise des branchements

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du programme d'amélioration et de renouvellement de ses réseaux, le SDEA va procéder à la rénovation des conduites et branchements d'eau potable situés rue de la Paix. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise Eurovia et le suivi du chantier est assuré par le SDEA.

Lors de ces travaux, votre branchement d'eau potable sera rénové afin de le mettre en conformité avec le règlement du service d'eau potable. À ce titre si votre habitation ne dispose pas d'une cave en limite de propriété, un regard de branchement sera implanté sur votre parcelle. Nous y installerons votre compteur d'eau. Le chef de chantier de l'entreprise Eurovia et un agent du SDEA prendront contact avec vous afin de définir précisément la nature des travaux à réaliser sur votre propriété.

Ces travaux nécessiteront des coupures d'eau ponctuelles, mais bien entendu, nous vous informerons au préalable et nous nous efforcerons de réduire au mieux les gênes qu'elles pourront occasionner.

Le démarrage du chantier est prévu au courant de la semaine du 16 juin 2025. Les travaux sur le réseau d'eau potable devraient durer jusqu'à fin septembre.

Les travaux seront réalisés sous « route barrée » et le stationnement sera interdit pour laisser le libre passage aux engins de chantier. Etant donné la nature des travaux, les livraisons de colis à domicile ne seront pas toujours possibles, nous vous invitons à privilégier les points relais disponibles dans votre commune.

Les jours de passage des collectes de déchets resteront inchangés.

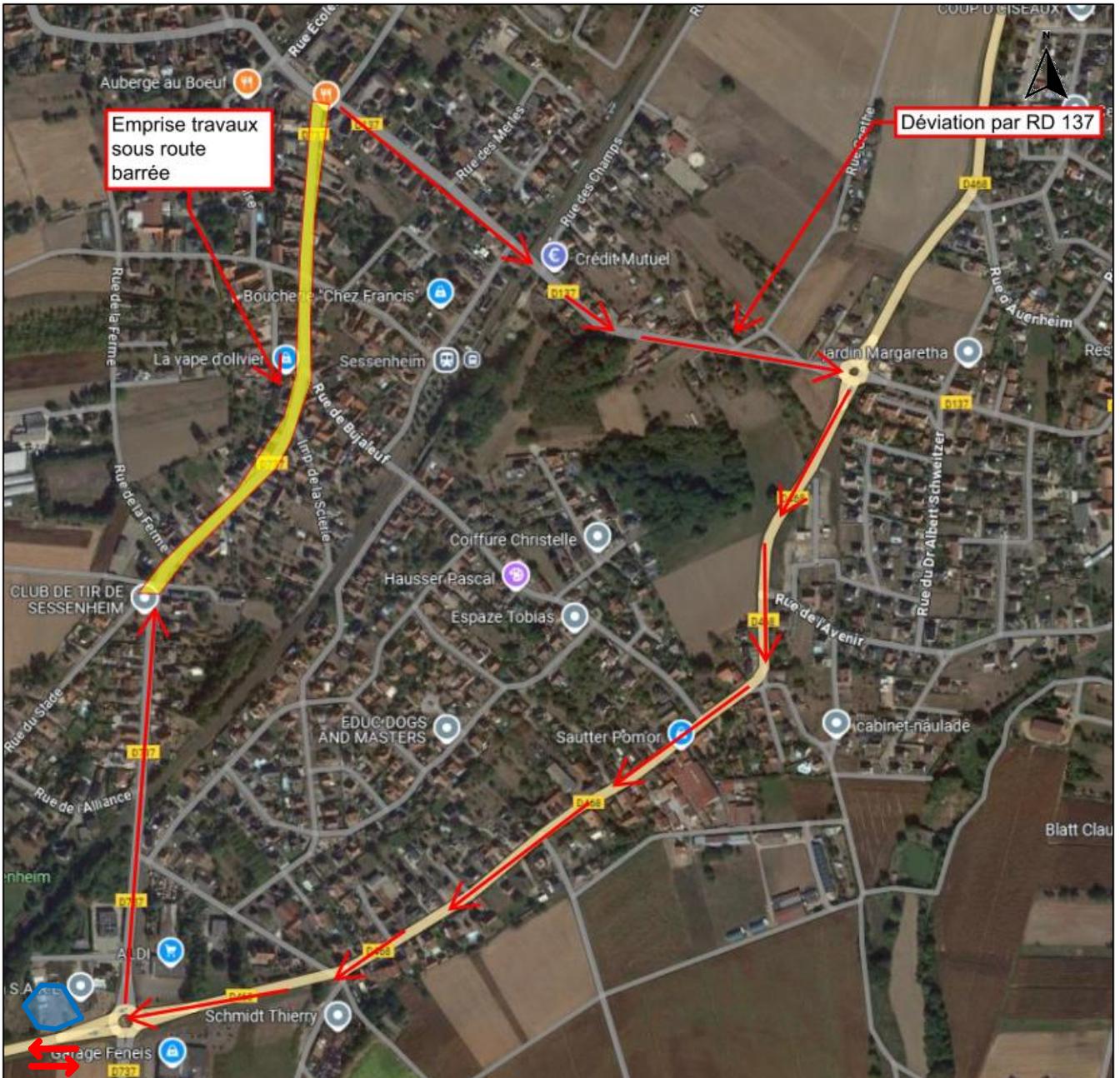
Enfin, pour les riverains, nous nous efforcerons de maintenir, le jour où l'entreprise travaillera devant chez vous, au minimum matin et soir un accès aux propriétés.

Le chef de chantier se tiendra à votre disposition pour vous indiquer, au fur et à mesure de l'avancement des travaux, les modalités d'accès à votre propriété.

Les riverains envisageant une viabilisation de parcelle(s) sont invités à contacter le SDEA.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le technicien du SDEA Monsieur Jules KNAB (Tél : 06 20 38 01 93 - Mail : jules.knab@sdea.fr) ou bien vous adresser directement au chef de chantier qui sera présent sur site.

Plan de l'itinéraire de déviation :



Le Technicien Études et Travaux Réseaux
Eau potable et Assainissement

Jules KNAB